



Habilitations à diriger des recherches (HDR)

L'habilitation à diriger des recherches sanctionne la **reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat**, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à **encadrer de jeunes chercheurs**. Elle permet notamment d'être candidat à **l'accès au corps des professeurs des universités**.

Procédure pour [s'inscrire à une HDR](#)